

CONFÉRENCE DE PRESSE

1. Inauguration de la crèche « ANTARES »
2. Appel à Mme FONCK, Ministre de la Communauté Française en charge de l'ONE

Judi 29 novembre 2007
Michel De Herde
Echevin des Crèches de Schaerbeek
mdeherde@schaerbeek.irisnet.be

1. L'asbl communale « Crèches de Schaerbeek »

La crèche « Antarès » que nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui est la huitième crèche communale de Schaerbeek. Dès le 1^{er} janvier 2008, quatre préguardiennats s'ajouteront à notre structure.

Rappel :

	Crèches	Lits	Historique
Avant 1999	5	206	
1999	6	230	Ouverture de la « Planète Bleue »
2006	6	244	Déménagement et agrandissement des « Petits Soleils »
2006	7	262	Ouverture de « Pollux »
2007	8	298	Ouverture d' «Antarès »
1 ^{er} janvier 2008	12	386	4 préguardiennats rejoignent la structure
Fin 2008	13	418	Projet « Lyra »
Année 2010	14	466	Projet « Etoile du Nord »
Année 2011	15 ?	514 ?	Projet X

Le tableau synthétise la croissance du nombre de places d'accueil offert aux Schaerbeekois. Si les projets futurs se réalisent, la capacité aura doublé (de 206 à 514 lits) en 12 années.

C'est un effort considérable voulu et décidé par le Conseil communal sous mon impulsion.

2. Le projet « ANTARES »

Ce projet est particulier puisque c'est la première crèche schaerbeekoise issue du système SEMA (1) mis au point par l'ONE. Il s'agit d'offrir un milieu d'accueil à destination d'un pouvoir public et d'employeurs. Malheureusement, malgré tous nos efforts, aucun employeur privé n'a voulu s'engager en raison notamment du coût et du peu d'intérêt des syndicats du secteur privé.

C'est pourquoi, Antarès est seulement la deuxième crèche de ce type à Bruxelles et la quatrième ou cinquième à l'échelle de la Communauté Française.

Heureusement, nous avons pu convaincre, en 2005, deux employeurs publics de se lancer dans l'aventure avec nous : la Zone de Police Schaerbeek-Evere-Saint-Josse et l'hôpital Brugmann-Brien.

L'engagement de ces deux institutions est motivé par l'intérêt que la crèche pouvait avoir pour leur politique de stabilisation et de recrutement de personnel.

(1) SEMA : Synergie Employeurs Milieu d'Accueil

3. Capacité d'accueil

La crèche offrira 36 nouveaux lits dont 15 à destination du public, 11 à destination des enfants du personnel de la zone et 10 à destination des enfants du personnel de l'hôpital.

L'asbl « Crèches de Schaerbeek » gèrera le milieu d'accueil et prendra en charge la différence de coût entre l'ensemble des dépenses et les recettes de subventions de l'ONE grâce à une subvention communale.

Les autres institutions paieront 2.820 € par enfant et par an à l'ONE.

4. Le bâtiment

Réalisé par la société VOP, le bâtiment qui répond évidemment aux normes a été pris en location pour 25 ans (renouvelable).

L'aménagement de la crèche est un travail collectif de l'architecte Favresse (de la société Strages, qui nous a conseillé dans le montage de ce projet) et des architectes de 3A, de l'architecte communale Borguet et de Mme Delbart de l'ONE. Il est, en tout point, remarquable.

5. De nouveaux projets : Appel à Mme Fonck !

Je profite de cette inauguration pour signaler que trois autres projets sont en chantier.

Néanmoins, un seul de ces trois projets est assuré d'être subventionné par l'ONE car retenu dans la dernière programmation (en fait, un appel à projets lancé en juin 2006 par l'ONE).

Ce projet (dénommé LYRA) verra le jour fin 2008.

Notez qu'il faut plus de deux ans, voire trois, pour mener à bien une telle entreprise.

Or, la prochaine programmation tarde à venir.

En effet, si les pouvoirs organisateurs veulent poursuivre leurs efforts visant à augmenter la capacité d'accueil en Communauté Française – ce qui est une priorité largement partagée par le monde politique – à l'horizon 2010-2011, c'est maintenant qu'une nouvelle programmation doit être lancée.

A l'heure où la Région Bruxelloise subventionne les communes pour les aider dans de tels projets, à l'heure où le dispositif SEMA patine, - d'où par ce fait des moyens financiers sont non-utilisés (cf. supra) - et à l'heure où le Ministre du Budget de la Communauté Française annonce que les perspectives financières 2008 s'améliorent, toutes les conditions sont réunies pour qu'une nouvelle programmation soit mise sur pied. C'est donc l'appel que je lance. Au besoin, il y aura interpellation au Parlement francophone.

Par ailleurs, la Communauté Française a passé un accord avec les Régions afin que celles-ci fournissent des emplois d'ACS aux pouvoirs organisateurs qui voient leur projet sélectionné.

A titre d'exemple, la crèche Antarès disposera de 5 postes de puéricultrices via ce canal.

Fort bien.

Mais j'attire l'attention sur la limite de ce système en ce sens qu'une pénurie de qualité pointe à l'horizon.

En effet, étant donné l'ouverture de nouveaux milieux d'accueils mais aussi par le recrutement récent de puéricultrices dans les écoles maternelles, il devient difficile d'en encore trouver de bonnes puéricultrices qui sont dans les conditions ACS (6 mois de chômage). En outre, ce sous-statut n'est pas toujours gratifiant et c'est pourquoi avec les syndicats de notre asbl, nous avons dû introduire les chèques-repas dans les rémunérations pour rester attractif en termes de recrutement.

Il convient donc que Madame Fonck se penche aussi sur cette question et accorde à nouveau – du moins partiellement – des vrais subventions-traitements pour recruter notamment des puéricultrices sortant directement des écoles de puériculture.

6. CONCLUSION

Antarès est un beau projet.

Si l'ONE souhaite accroître les capacités d'accueil, cet office sait qu'il doit impérativement s'appuyer sur les pouvoirs organisateurs.

Ceux-ci sont demandeurs de nouvelles programmations et de conditions de recrutement assouplies. Il appartient à Mme Fonck de leur répondre rapidement.

Ainsi, j'espère pouvoir vous inviter chaque année à la naissance d'une nouvelle étoile au service des familles.

Je vous remercie de votre attention.

Michel De Herde